



Règlement « L'ÉPOPÉE GRAVEL » 2024

L'Union Cycliste Cantonale de Vivonne organise L'Épopée Gravel dimanche 10 novembre 2024 au départ du Parc de Vounant à Vivonne (86), avec le cycliste professionnel Thomas BONNET.

L'inscription à L'Épopée Gravel implique de fait l'acceptation du présent règlement.

Le principe

L'Épopée Gravel est une randonnée hivernale sur petites routes et chemins roulants, accessible à tous, sur vélo de type Gravel, All-Road, VTC, VTT, VAE ou rétro, ou à pied sur le parcours Marche.

L'Épopée Gravel veut promouvoir le cyclisme pour tous et la mobilité à vélo, même en hiver, et valoriser le patrimoine touristique, naturel et historique du territoire des Vallées du Clain.

Les parcours

Plusieurs boucles non cumulables empruntent principalement les itinéraires balisés par la Communauté de Communes des Vallées du Clain ainsi que des voies privées :

- La Grav'Bonnet, 116 km, sur tracé GPX.
- La Pictave, 86 km, sur tracé GPX.
- La Frisquette, 64 km, sur tracé GPX.
- La Familiale +, 34 km, sur tracé GPX.
- La Familiale, 23 km, fléchage.
- La Marche, 14 km, fléchage.

L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours.

L'inscription

Le tarif d'inscription est de 15 € par participant pour les parcours vélo, de 8 € par participant pour le parcours pédestre, et de 5 € pour les moins de 14 ans nés avant le 10/11/2010.

Tarifs comprenant la trace GPX envoyée au plus tard 48h avant le départ (ou téléchargeable sur place), une plaque de cintre souvenir, le café d'accueil, 1 à 2 ravitaillements selon le parcours, une assiette dégustation de produits locaux, une boisson et l'accès à un parc gardé à l'arrivée.

L'inscription se fait de préférence en ligne jusqu'au 6 novembre sur :

<https://uccv.fr/evenements/epopee-gravel-thomas-bonnet/>

L'inscription est possible sur place samedi 9 novembre de 16h à 18h et dimanche 10 novembre de 7h à 9h30, selon le parcours sans majoration de prix, mais sans l'assiette de dégustation et sans l'accès au parc vélo gardé à l'arrivée.

Un certain nombre de numéros de plaque de cintre seront tirés au sort entre 12h30 et 14h pour gagner des lots du Team TotalEnergies offerts par Thomas BONNET.

Les horaires

Samedi 9 novembre	Enregistrement présence pré-inscrits et inscription sur place (retrait plaque vélo et bracelet)	Départ
Tous circuits	de 16h à 18h	/
Dimanche 10 novembre	Enregistrement présence pré-inscrits et inscription sur place (retrait plaque vélo et bracelet)	Départ
La Grav'Bonnet, 116 km	de 7h00 à 8h00	jusqu'à 8h30
La Pictave, 86 km	de 7h00 à 8h30	jusqu'à 9h00
La Frisquette, 64 km	de 7h30 à 9h00	jusqu'à 9h30
La Familiale +, 34 km	de 8h00 à 9h30	jusqu'à 10h00
La Familiale, 23 km	de 8h00 à 9h30	jusqu'à 10h00
La Marche, 14 km	de 8h00 à 9h30	jusqu'à 10h00

Les challenges

Un challenge Entreprise récompensera vers 14h les trois entités (entreprise, collectivité, association) les plus représentées en nombre de participants (mentionner le nom de l'entité à l'inscription).

Un challenge Rétro récompensera vers 14h les trois cyclistes les plus représentatifs du thème Rétro par le vélo et la tenue vestimentaire utilisés sur le parcours.

Les participants mineurs

La participation aux mineurs sous la responsabilité des parents. Les mineurs de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte participant.

Les mineurs de plus de 14 ans non accompagnés par un adulte participant doivent fournir une autorisation parentale.

La sécurité

Le port du casque rigide attaché est obligatoire pendant toute la durée de L'Épopée Gravel, ainsi que les gants et un dispositif photoluminescent ou éclairage avant et arrière pour les vélos.

Les participants doivent rouler dans le cadre d'une gestion rationnelle de leurs capacités techniques et de leur forme physique. N'étant pas une compétition, le certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme pour les non-licenciés FFC, Ufolep, FFCT, FFTri n'est pas obligatoire. Toutefois dans un souci de prévention, l'obtention et la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme est fortement recommandée.

Tout abandon doit être signalé à l'organisation.

Tout véhicule personnel suiveur à moteur est interdit sur le parcours.

L'Épopée Gravel se déroule sur la voie publique dans le strict respect du code de la route, sans priorité de passage, ni mise en place de signaleurs et sans classement.

Chaque participant doit se conformer au code de la route et aux arrêtés municipaux.

L'organisation se réserve le droit de réguler les départs par groupe de 20 participants toutes les 2 min afin de préserver la circulation.

Chaque participant s'engage à respecter les consignes sanitaires spécifiques éventuellement mises en place sur l'événement dans le cadre de la Covid-19.

L'environnement

Pour préserver la beauté des sites, ne pas abandonner ses éventuels déchets sur le parcours, ni en dehors et les déposer dans une poubelle de tri sélectif.

L'Épopée Gravel emprunte des voies privées exceptionnellement ouvertes pour l'occasion et non praticables le reste du temps. Les traces GPX fournies aux participants ne doivent donc pas être réutilisées en dehors de l'événement afin de permettre de nouvelles éditions.

Le matériel

Chaque participant doit être autonome sans assistance : de quoi réparer des crevaisons, ravitaillement liquide et solide, téléphone portable, couverture de survie, tenue adaptée à la météo et être muni de son propre système de navigation GPS.

L'assurance

L'Épopée Gravel est assurée en Responsabilité Civile par les Assurances AXA.

Outre l'assurance souscrite par l'organisation, chaque participant doit être couvert au titre d'une assurance personnelle Responsabilité Civile.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant les randonnées L'Épopée Gravel. Il incombe en conséquence à chaque participant, s'il l'estime nécessaire, de souscrire une assurance.

Le droit à l'image

Sauf mention explicite auprès des organisateurs avant le départ, chaque participant reconnaît accepter la captation en photo ou vidéo de son image et sa diffusion sur le site internet et sur les réseaux sociaux de l'Union Cycliste Cantonale de Vivonne et de l'évènement.